

Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)

le Moiré franconien

Statut

RE

CR

EN

VU

NT

Bourgogne

LC

Franche-Comté

DD

NA

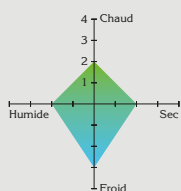
NE

Europe – LC
France – LC

Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Le Moiré franconien se trouve en limite occidentale d'aire de répartition et ses populations marginales tendent à s'éroder.

Alexandre RUFFON



Mâle (Côte-d'Or, 2009).

Écologie et biologie

Le Moiré franconien est une espèce mésophile orophile ; en Bourgogne et en plaine calcaire, il fréquente les prairies sèches, les zones herbues calcaricoles, les ourlets, et débordé sur les prairies de fauche fleuries. Dans le massif du Jura, il s'accommode de tous les milieux ouverts, y compris les sites humides et fleuris, les lisières, les zones semi-boisées. Le papillon présente un vol mou et lent, relativement proche du sol, au cours d'une brève période d'apparition. Les chenilles se développent sur les Fétuques et le Brome dressé (*Bromus erectus*).

Description et risques de confusion

E. medusa est particulièrement bien marqué d'une série de taches fauve roussâtre englobant les ocelles, en principe bien séparées, et davantage sur la face inférieure des ailes postérieures ; l'espace 2 des ailes antérieures présente toujours un ocelle. Le papillon ressemble beaucoup au Moiré des Luzules (*E. oeme*), qui est un peu plus petit, plus faiblement ocellé sur le dessus, et moins largement pourvu de fauve, en particulier le mâle ; les zones fauves circum-ocellaires sont plus réduites et les espaces 1 et 2 sont dépourvus d'ocelle. Au revers, les séries de petits ocelles sont entourées d'une coloration plutôt orangée, alors que chez *E. medusa*, cette coloration tire sur le jaune. La femelle présente sur le dessous une série d'ocelles bien marqués. Chez le Moiré des Fétuques (*E. meolans*), les ocelles du revers des ailes postérieures sont dépourvus de halo jaune. L'un des critères

les plus discriminants repose sur la coloration de l'extrémité de l'antenne, brune chez *E. medusa*, noire chez *E. oeme*.

C'est la sous-espèce *brigobanna* Frhst. qui vole en France.

En Bourgogne, *Erebia medusa* ne peut pas être confondu, même en vol : c'est le seul papillon d'apparence très sombre d'émergence printanière. En Franche-Comté, notamment en zone montagneuse, les derniers *E. medusa* peuvent être syntopiques avec *E. meolans* et *E. oeme*.

Distribution

À l'échelle du Bassin parisien, c'est le seul Moiré qui peut s'avancer autant vers l'ouest. Cette espèce eurosibérienne a subi d'importantes fluctuations : après une phase d'expansion vers l'ouest de l'Essonne jusqu'en 1975, elle a ensuite fortement régressé (elle a désormais disparu d'Île-de-France). Encore bien présente dans de nombreuses stations sur les coteaux du Sénonais (Yonne) vers 1990, elle se cantonne aujourd'hui à quelques sites, ne subsistant que sur les plus vastes. DUTREIX (1988) citait sa bonne représentation dans le massif du Morvan ; or elle en a totalement disparu aujourd'hui (dernières observations en 2007), ne subsistant plus qu'en marge : une petite population sur le plateau d'Antully, au sud d'Autun (Saône-et-Loire).

Le Moiré franconien se maintient sur les vastes zones de plateaux et coteaux calcaires du Sud de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la côte chalonnaise et de la Haute-Saône. Très localisé dans la dépression saônoise et visiblement absent du pays Dolois, il se retrouve bien

représenté sur les plateaux jurassiens, jusqu'à 1200 m d'altitude (Doubs : Grand'Combe-Châtelet). L'espèce était jadis déjà citée du massif du mont d'Or (BOURGOGNE, 1965) et ses populations d'altitude semblent se maintenir correctement.

Phénologie

Espèce univoltine, se montrant de la mi-mai à la mi-juin, plus tardive en altitude.

Dates extrêmes : 23 avril – 20 juillet (29 juillet 2011).

Atteintes et menaces

Cette espèce, sensible à la fermeture des milieux, souffre de la destruction de ses habitats par enrénement ou régénération naturelle des boisements. Il ressort en outre qu'elle supporte très mal les fauches répétées qui tendent notamment à se généraliser aux dépens des prairies fraîches situées en bordure de zones plus humides (tourbières...).

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Au vu de son préférendum pour les milieux prairiaux gérés de manière extensive, il importe de maintenir des pratiques agricoles qui garantissent une bonne floraison. En contexte agricole plus intensif, il est possible d'intervenir à la marge des espaces cultivés par le maintien ou la création d'espaces-refuges fleuris (non semés) gérés en fauche tardive. Le maintien des pratiques de pâturage léger sur les prairies maigres et fleuries lui convient également parfaitement.



Accouplement, femelle à droite (Doubs, 2011).



Mâle (Haute-Saône, 2009).



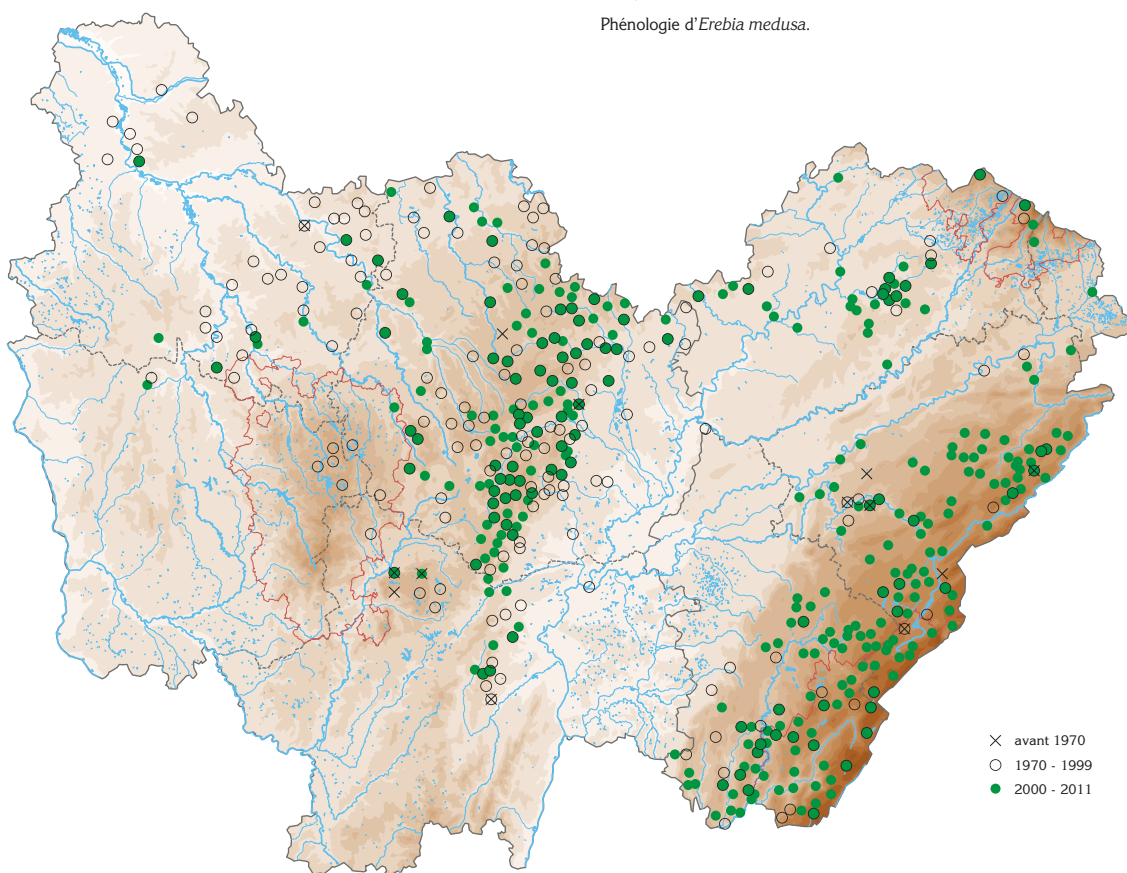
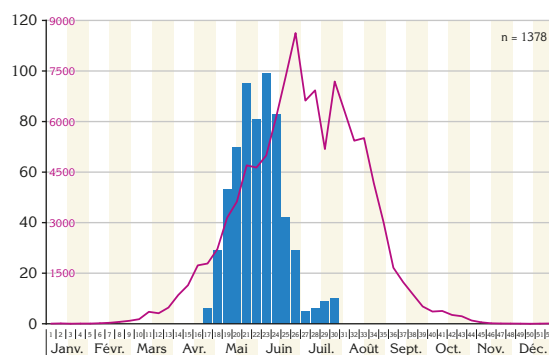
Femelle à la ponte (Haute-Saône, 2009).



Mâle (Côte-d'Or, 2010).



Femelle (Haute-Saône, 2010).

Distribution d'*Erebia medusa* en Bourgogne et Franche-Comté.